

ANNEXE 1**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

Lausanne, le 18 mai 2021

FONCTIONNEMENT DE L'OFFRE POUR LES HÔTES

Pour toute réservation d'un séjour hôtelier de deux nuits consécutives ou plus dans le canton, les hôtes reçoivent lors de l'arrivée à l'hôtel une carte cadeau ayant une valeur de CHF 100.- par chambre. Cette carte peut ensuite être utilisée pour payer diverses prestations auprès de nombreux partenaires touristiques tels que restaurants, musées, sites touristiques, vignerons, transports touristiques ou hôtels.

Pour en bénéficier, les clients devront s'enregistrer sur le portail mis en place par Vaud Promotion (www.myvaud.ch/alacarte) et y télécharger la confirmation de leur réservation pour un séjour ayant lieu entre le 1^{er} juin 2021 et le 31 octobre 2021. Vaud Promotion contrôlera la réservation et un message de confirmation sera envoyé au client. La carte sera ensuite transmise directement à l'hôtel concerné, qui pourra la remettre au client lors de son arrivée. Les cartes prépayées «Vaud à la carte» seront valables jusqu'au 31 octobre 2021.

Une carte valable chez de nombreux prestataires

Lorsqu'il est en possession de sa carte, le client peut l'utiliser chez tous les partenaires de l'action, dont il trouve la liste sur le site internet de Vaud Promotion (www.myvaud.ch/alacarte). Il est possible de rechercher les prestataires par type, mot clef ou même par géolocalisation.

La carte prépayée «Vaud à la carte» fonctionne comme une carte de débit ou de crédit, et le solde peut être consulté à tout moment en scannant le code QR au dos de la carte, ou en le demandant auprès du prestataire.

Atouts d'une carte prépayée

Ce support a été choisi, car il s'agit pour le client d'un moyen de paiement moderne, efficace et attrayant. Ces cartes sont simples d'utilisation et permettent de conserver les avoirs restants : le solde reste sur la carte, il n'est donc pas nécessaire de la convertir en espèces. Elles offrent un niveau de sécurité élevé, que ce soit au niveau des paiements ou du stockage.

Elles sont également très pratiques pour les partenaires : aucun frais de transaction n'est prélevé et les remboursements se font automatiquement.